



Syndicat des Personnels Administratifs
des Services Extérieurs de l'Education Nationale

SPASEEN-FO

Section de la Haute-Garonne
93, Bd de Suisse, 31200 Toulouse
Tel/fax : 05 61 47 89 55 mail : spaseen31@gmail.com
Portable : 06 15 42 26 57

Toulouse, Le 1^{er} juin 2016

Michel Sarny
secrétaire départemental de la Haute Garonne
coordonnateur académique Midi-Pyrénées

À Madame la ministre de l'Education Nationale
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Madame la ministre,

Le 4 décembre 2015, je vous adressais un courrier par lequel je vous demandais de bien vouloir prendre en compte la demande, formulée sous forme de pétition, de 200 personnels administratifs de l'académie de Toulouse visant à harmoniser le régime indemnitaire des personnels affectés en EPLE et celui des personnels administratifs accomplissant leurs missions dans les services académiques mutualisés.

Les signataires de cette pétition exercent à la fois dans des EPLE et dans les services académiques mutualisés de notre académie.

Je ne reviendrai pas sur l'argumentaire développé dans mon précédent courrier pour attirer votre attention sur l'aspect inégalitaire de ces versements selon que la mission du service public d'éducation soit réalisée en établissement ou dans les services académiques. Ces inégalités ne trouvent aucune explication recevable.

Dans le contenu du courrier susvisé que je joins à la présente, je vous transmettais un tableau comparatif pour le moins révélateur des ces iniquités.

L'entrée dans le nouveau régime indemnitaire « RIFSEEP » ne modifie rien à cet état de fait.

Je vous remerciais également Madame la ministre en ces termes :

« Lors de votre venue le 11 septembre pour l'inauguration du rectorat de Toulouse, vous avez salué et remercié le travail des personnels administratifs. Ce travail effectué avec dévouement par vos personnels permet en effet à notre système éducatif de fonctionner dans les meilleures conditions, et ces quelques mots de reconnaissance sont les bienvenus. »

C'est la raison pour laquelle, Madame la ministre, je suis particulièrement surpris, à l'instar de mes collègues signataires de cette pétition, de votre absence de réponse.

Pourtant aucun doute ne pèse sur la réception de ce courrier au niveau de votre ministère, un accusé de réception m'étant parvenu en retour.

Quelle interprétation devons-nous faire de ce silence depuis que vous avez été saisie de cette problématique?

Je ne vous cache pas que chez nombre de personnels administratifs, cette absence de réponse apparaît de plus en plus comme une forme de mépris et que cette incompréhension va grandissant. Le contexte social actuel particulièrement difficile ne fait qu'amplifier ce sentiment.

Madame la ministre, vous êtes très présente sur les réseaux sociaux pour défendre vos réformes, pas une semaine ne se passe sans que vous n'apparaissiez dans les médias (télévision, radio, presse papiers). Vos visites en province sont multiples. Cela est votre rôle et nous ne le contestons pas.

Pour autant, en votre qualité de ministre, vous incarnez la politique éducative du gouvernement. Aussi souhaitons-nous désormais que des réponses concrètes (et non des réponses trop généralistes ou évasives) soient données aux personnels dont vous avez loué l'implication, le dévouement et qui oeuvrent sans relâche au cœur du système éducatif, dans l'intérêt des élèves.

Montrer de la considération pour les personnels administratifs qui agissent sous votre autorité, pour nous, c'est avant tout accepter de leur répondre.

Par conséquent, je vous serai obligé, Madame la ministre, de bien vouloir faire preuve d'écoute envers les requêtes de ces personnels.

Dans l'attente de vous lire, je vous adresse Madame la ministre mes plus respectueuses salutations.

Le secrétaire académique
du SPASEEN-Force Ouvrière

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Saurin', written in a cursive style.